LE SUJET DU REPORT DE L'AGE DE LA FAF A ÉTÉ LONGUEMENT ABORDÉ

Entretien téléphonique Ould Ali-Zetchi

Garant de l'application des lois de la République, le MJS est à nouveau interpellé pour juger sur pièces ce qui se passe au sein des fédérations sportives. Celle du football en particulier où, hier, la commission électorale a décidé unilatéralement (en avait-elle le droit ?) de reporter l'assemblée élective de la FAF et de proroger par la même les délais de dépôt des candidatures. Un fait du prince que le (seul) postulant à la mandature a tenu à dénoncer auprès de qui de droit, le ministre de la Jeunesse et des Sports en l'occurrence. Hier, en début d'après-midi, et juste après l'affichage du communiqué de la CE de l'AGE de la FAF sur le site officiel de la fédération, le président du Paradou AC et candidat (unique) à la présidence de la FAF a pris le soin d'appeler le ministre de tutelle auquel il a demandé des éclaircissements à propos du «complot» qui se trame. Selon l'entourage de M. Zetchi, le ministre a promis de faire la lumière sur cette affaire et ce, dans le strict respect des lois algériennes.

FOOTBALL

L'AG ÉLECTIVE DE LA FAF ALLAIT ÊTRE DÉCALÉE AU 27 AVRIL PROCHAIN

Baâmer bloque Zetchi, le MJS fait le ménage

● Les choses s'accélèrent au sein de la sphère (décisionnelle) du football algérien. Moins de 24 heures après la clôture du délai de dépôt des candidatures à la présidence de la FAF et à la qualité de membre du bureau fédéral de la même instance, la commission électorale, censée donner son verdict à propos des candidats autorisés à concourir durant le scrutin du 20 mars prochain, décide de reporter sine die ledit conclave électif. Quelques heures plus tard, le MJS réagit promptement et interdit l'interdit.

On dit souvent que la nuit porte conseil. On sait également que pendant que la plupart des gens dorment, certains «somnambules» préparent tout genre de «travaux et projets» pas vraiment légaux. Cela pourrait être le cas de la structure électorale désignée durant la dernière assemblée générale ordinaire de la FAF qui vient d'inventer le «money-time» électoral. Lundi à 17h devait être, en effet, le délai de rigueur pour le dépôt des candidatures. Un finish qui a vu l'arrivée de trois postulants. Tour à tour Yassine Benhamza (membre du défunt BF), Kheïreddine Zetchi (président du Paradou AC) et Mouldi Aïssaoui (ancien président de la FAF, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du Conseil national de la jeunesse) se présentent dans les bureaux de la fédération, à Dély Brahim. Le premier dépose dès 13h son dossier puis le retire quelque temps après, le second arrive à 15h au siège de la FAF et confirme son intérêt à briguer son premier mandat à la présidence de la fédération et le troisième, qui a attendu la prorogation de l'heure de clôture du bureau où se réunissait la commission électorale de l'AGE jusqu'à minuit, se présente vers les coups de 19h muni de son dossier de candidature, apprend que son ami Zetchi est candidat et finit par abandonner la compétition. C'est donc le seul dossier de candidature de Kheïreddine Zetchi que la commission Baâmer devait traiter pour validation (ou rejet) et laisser celle présidée par Hassan Hammar (recours) étudier une éventuelle réclamation. Rien de cela ne fut. Hier, les membres des deux commissions (recueil de candidatures et celle de recours) se sont réunies autour du SG de la FAF, M. Sid-Ahmed Yahiaoui, et ont pondu un communiqué dans lequel est annoncé le report de l'AG élective au 27 avril prochain sans omettre de préciser que les (nouvelles) candidatures peuvent être déposées jusqu'au 28 mars courant. Le tout explicité par souci de respect des règles et textes de loi de la FAF et de la Fifa relatifs à l'organisation des élections. M. Baâmer, en fin homme politique doublé d'un redoutable syndicaliste, et M. Hammar, qui est tout aussi fin sur les questions administratives (l'actuel boss de l'ESS a exercé au sein de l'administration de la wilaya de Sétif), savaient-ils que le calendrier fixé auparavant, sous l'autorité de Mohamed Raouraoua et de son SG, n'était pas réglementaire ?Qu'est-ce qui leur a fait rappeler que le processus mené depuis le 13 février, date de l'ouverture de la période de candidature, était tordu et qu'il fallait, par conséquent, revenir à la légalité ? Ce ne serait pas trop leur demander s'ils expliquaient comment tout a basculé (a été bousculé) l'espace d'une nuitée certainement agitée par les appels téléphoniques et les visites improvisées sur leur lieu d'hébergement. Pour dire, en définitive, que Zetchi ou un autre, le changement annoncé n'est pas pour demain. La «Cité interdite» était-elle à ce point imprenable ?

Ould Ali s'oppose

Dans l'esprit des «décideurs» de la FAF, oui. Personne n'avait le droit de se ranger contre la volonté des membres de l'AG qui avaient plébiscité avant l'heure la reconduction de Mohamed Raouraoua. Ce dernier avait signifié à ses proches que «la FAF, c'est fini». Une «trahison» mal prise par nombre des soutiens de celui qui aura la lourde mission de regagner l'exécutif de la CAF, ce jeudi lors des élections programmées à Addis-Abeba. Seulement, la tutelle dont le premier responsable El-Hadi Ould Ali a été sollicité dans la journée d'hier pour éclaircir l'imbroglio fafien, a fini par réagir avant la fermeture des bureaux. Le ministre qui a convoqué quelques membres de la commission d'organisation des élections de la FAF, Sid-Ahmed Yahiaoui, Mohamed El-Morro et Mohamed Zerouati en l'occurrence (le président de la CE, Ali Baâmer était absent à la réunion) a protesté vigoureusement contre les «dérapages» de cette structure et a demandé des explications. Si la teneur des arguments présentés par les organisateurs n'a pas été rendue publique, plusieurs décisions ont été prises à l'exemple de l'annulation de la décision de report de l'AG élective jusqu'au 27 avril. Sera-t-elle maintenue pour sa date initiale (20 mars, ndlr) ? Aucune réponse n'a été fournie à l'heure où nous mettons sous presse. Le SG de la FAF qui s'apprêtait à embarquer pour Addis-Abeba a été, quant à lui, sommé de rester à Alger.

M. B.

PUBLICITÉ

DOSSIER DE CANDIDATURE DE KHEIREDDINE ZETCHI

Y a-t-il un cas R. Haddad ?

Il semble bien que la commission électorale de l'AG élective de la FAF a invalidé la liste du (seul) candidat Kheireddine Zetchi en raison d'un souci dans le dossier d'un membre composant sa liste. Il s'agirait, selon des sources concordantes, du président de l'USM Alger Rebbouh Haddad dont le dossier aurait été déclaré «incomplet». Toujours selon des sources, le candidat Zetchi a promis de faire le nécessaire en complétant le dossier de son «associé». Outre R. Haddad, la liste de M. Zetchi comprend Mme Radia Fertoul (ex-présidente de la commission du football féminin au BF/FAF), Djahid Zefzef (ex-membre du BF chargé des équipes nationales), Mohamed Maouche (membre de l'équipe du FLN), Bachir Zemirli (président du NAHD), Abdelghani El-Hanani (sénateur et président de l'USMBA) et les présidents des ligues de wilayas de Tarf (Hadjou Nouri), d'Oum El-Bouaghi (Mohamed Ghouti) et de Skikda (Lyès Redjem). L'identité des quatre autres personnes n'a pas été révélée. Quand bien même le dossier de R. Haddad est jugé «incomplet», la commission d'Ali Baâmer se devait de le préciser dans son communiqué au lieu de se lancer dans une littérature juridique dont les contours sont vraiment ailleurs...

M. B.

ILS PROFITERAIENT DE LA PROROGATION DE LA PÉRIODE DE RECUEIL DES CANDIDATS

La boîte de Pandore s'ouvre à nouveau !

Hannachi, Allik, Medouar, Laïb et Serrar. Des noms, des intentions et beaucoup de rumeurs qui émergent quelques minutes après l'annonce du report de l'AGE de la FAF et de la réouverture des délais pour les candidatures. La commission Baâmer semble avoir ouvert le «gaz», lequel risque de «brûler» le candidat unique qu'était Kheïreddine Zetchi. Décrié publiquement lors de l'AGO d'il y'a deux semaines, le chairman du PAC a, par son acte, réveillé les vieux démons. Des responsables de clubs mais aussi des membres de l'AG de la fédération ont œuvré de toutes leurs forces pour que le plébiscite n'ait pas lieu lors de l'AG élective prévue (initialement) pour le 20 mars. Lièvres ou candidats sérieux, tous travaillent pour le maintien de l'ordre établi.

M. B.